



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 17 mars 2014 à 18h00

Membres présents : M.M. Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Jacques GUELTON, Mmes Colette AUDIBERT, Dehiba BILHAC, Françoise POBEL - M.M. Richard CULLIE, Michel SOLER, Philippe TRINQUIER.

Pour la présentation des comptes de l'année 2013 : Mme Catherine DA PONTE de 18h30 à 19h15

Membre absent excusé par SMS : M .Daniel ROUX

Points abordés :

- Adoption du PV du CM du 17 février 2014.
- **Assainissement au Mas Rouch** : Mr le Maire a invité Mr PECKRE pour présenter et défendre son projet d'installation d'une nouvelle station d'épuration au Mas Rouch.
Lecture est faite par Mr le Maire de la lettre que celui-ci avait déposée en Mairie préalablement dans laquelle il faisait état de ses démarches avec divers propriétaires pour cette implantation sur les terrains privés de ceux-ci tout en sachant que Mr Guy MATHIEU n'acceptera pas de vendre son terrain. Mr PECKRE fait état de la vétusté de l'installation actuelle du réseau datant de 30 ans.
Mr le Maire précise que ce projet va demander la révision du schéma directeur d'assainissement de la commune ainsi que la révision du PLU cela réclamant de nouvelles études et donc des financements supplémentaires qui auraient pu être évité sans l'intervention et l'opposition de Mme VIGNERON et d'autres personnes lors du projet initial proposé.
Mr le Maire rappelle également qu'une proposition d'aide financière de 9000 euros par la CC du Clermontais peut être obtenue par l'ensemble des propriétaires pour l'installation d'un réseau d'assainissement collectif privé à la charge des propriétaires de déterminer le terrain, mais Mr PECKRE trouve cela trop onéreux pour les habitants du Mas Rouch.
Ce dossier sera porté à la connaissance du nouveau CM après les élections municipales, le CM actuel ne pouvant s'engager sur ce projet.
- **Présentation des comptes administratif et de gestion** : En présence de Mme Catherine DA PONTE, cette dernière nous présente les différents résultats des clôtures des comptes :
 - ✓ Fonctionnement : + 122.408 euros
 - ✓ Investissement : + 196.923 eurosLes soldes seront reportés en 2014
Ensuite, il est alors étudié l'état des restes à réaliser dont certains postes ont demandé un réajustement ceux-ci seront reportés en 2014.
L'ensemble des comptes sont adoptés à l'unanimité des CM présents qui remercient Mme Catherine DA PONTE pour le travail effectué.
- **Préparation des élections municipales du 23 mars** : Mr le Maire propose de dresser la liste des élus qui seront de permanence pour la tenue du bureau de votes ainsi que du bureau de dépouillement ce qui fut fait très rapidement.
- **Aménagement du parvis de la Mairie** : Mr le Maire fait part de l'avancement de ce projet dont il serait souhaitable de démarrer les appels d'offres dès le mois de d'avril pour envisager le début des travaux début juin et que cela soit terminé début juillet.
Prochainement une réunion se tiendra le 8 avril pour entériner le projet.
- **DIVERS** :
 - ✓ Mr le Maire et J.GUELTON ayant reçu la même lettre recommandée non signée de Mr le Président bénévole de l'association « Les chats du Clermontais », il en est fait lecture à **l'ensemble des CM présents dont il a été décidé de ne pas donner suite.**
 - ✓ Mr le Maire donne lecture d'une lettre de la Direction Générale des Finances Publiques de Montpellier donnant un avis favorable de remise de frais sur les taxes d'Urbanismes des constructions de Mr GRABE. Le CM prend acte de cette annulation et vote : **OUI 8 – NON 1**
 - ✓ Mr le Maire propose aux CM de ne pas augmenter les taux des trois taxes pour l'année 2014 : **OUI à l'unanimité des CM présents.**
- **Adoptions des délibérations** :
 - concernant les heures complémentaires d'agent de remplacement.
 - concernant la demande de remise de frais de Mr GRABE suite à l'avis favorable de Mr l'Inspecteur des Finances Publiques de la Direction Générale des Finances de Montpellier.
 - concernant le vote des trois taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti)
 - concernant l'approbation du compte de gestion 2013 du Receveur
 - concernant l'approbation du compte administratif 2013

Prochain CM : sera fixé ultérieurement après les élections municipales

Fin de la séance : 20h20

Le secrétaire de séance
Jacques GUELTON

Le Maire
Francis GAIRAUD